

24 oct 2003 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 24 octobre 2003

## Conseil supérieur de la Justice

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de la Justice, le Conseil des Ministres a approuvé trois projets d'arrêtés royaux portant approbation du cadre organique, des cadres linguistiques et du statut du personnel administratif du Conseil supérieur de la Justice (\*).

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de la Justice, le Conseil des Ministres a approuvé trois projets d'arrêtés royaux portant approbation du cadre organique, des cadres linguistiques et du statut du personnel administratif du Conseil supérieur de la Justice (\*).

Le Conseil supérieur de la Justice est chargé d'une triple mission qu'il exerce depuis le 2 août 2000 :- exercer un contrôle externe sur le fonctionnement de l'ordre judiciaire, y compris le traitement des plaintes ;- soumettre des avis aux responsables politiques, afin d'améliorer le fonctionnement de la magistrature ;- jouer un rôle déterminant dans la politique de nomination et de formation au sein de la magistrature, et ce de manière objective.(\*). créé par l'article 151 de la Constitution, mis en ?uvre par la loi du 22 décembre 1998.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>